

**CABINET DU MAIRE**

DIRECTION

Tél. : 0594.39.70.46

Fax : 0594.30.03.20

[cabinet@ville-cayenne.fr](mailto:cabinet@ville-cayenne.fr)

Cayenne, le **22 JUL. 2016**

Ref. Interne : A/CAB/02495

**Madame le Maire de la ville de Cayenne**  
**Chevalier de l'ordre national**  
**de la Légion d'Honneur**  
**Présidente de la Communauté**  
**d'agglomération du centre littoral de Guyane**

A

**Monsieur le Co-Secrétaire**  
**SNUipp FSU Guyane**  
**Bât F, n°24**  
**Cité Mont-Lucas**  
**97300 Cayenne**

Monsieur le Co-Secrétaire,

J'accuse réception de votre courrier en date du 28 juin 2016, par lequel vous m'adressez l'appel du congrès départemental du SNUipp-FSU Guyane pour l'Ecole sur notre territoire, et je vous en remercie.

Cet appel a retenu mon attention car l'éducation est une priorité pour la ville de Cayenne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Co-Secrétaire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Marie-Laure PHINERA-HORTH



ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE  
le chef de cabinet

PARIS, LE 25 JUIL. 2016

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu informer Monsieur Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, de l'appel solennel du SNUipp-FSU Guyane pour l'Ecole en Guyane.

Le Président m'a chargé de transmettre votre courrier à Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de considération distinguée.



Mathieu MONOT

Secrétariat du SNUipp-FSU Guyane  
Bat. F, n°24  
Cité Mont-Lucas  
97300 CAYENNE

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Madame Fabienne ROCHAT  
Madame Marie-Andrée GAPPA  
Monsieur Stéphane PAVÉE  
Monsieur Alexandre DECHAVANNE  
Secrétaires  
SNUipp-FSU de Guyane  
BÂTIMENT F - N° 24  
CITÉ MONT-LUCAS  
97300 CAYENNE

Paris, le 25 JUIL. 2016

Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance par laquelle vous avez souhaité lui transmettre l'appel du Congrès départemental de votre structure concernant les problématiques éducatives de la Guyane.

Le Chef de l'État m'a confié le soin de vous assurer qu'il a été attentivement pris connaissance de votre démarche, que je n'ai pas manqué de relayer auprès de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vous serez tenus directement informés, par ses soins, de la suite qui sera réservée à votre intervention.

En ces moments douloureux et graves, qui exigent notre mobilisation la plus forte autour des valeurs que nous défendons, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

  
Isabelle SIMA

*Référence à rappeler*  
PDR/SCP/BEAR/E042201

